

AMAP de la Coise

Assemblée générale

Procès verbal

L'assemblée générale de l'AMAP de la Coise s'est tenue le **mercredi 06 juin 2018 à 18h40** sous le préau de l'école St Joseph à St Galmier en présence de :

- 19 familles adhérentes présentes + 8 familles représentées par pouvoirs donnés
- 1 représentant la municipalité de St Galmier
- 1 représentant Réseaux AMAP Loire et Auvergne Rhône-Alpes

Se sont excusé.e.s :

- JY CHARBONNIER, Maire de Saint Galmier
- Gilles Fochesato (jus et pétillants de fruits, vinaigre, compote)
- Jean-Claude Garde (bœuf)
- Marc Rivoire, Joffrey Murgue (légumes)
- Dominique Villard (fruits)

Conformément à l'ordre du jour,

1. Michel Richard, Président, présente le rapport moral de l'association :

En plus de la distribution hebdomadaire :

- Visite Les jardins du treille
- Fête paysanne
- Forum des associations de St Galmier
- Participation active au réseau Loire (Salon Tatoujust, fête paysanne à la Talaudière)
- suivi avancées projet Maison des paysans
- intervention semaine du développement durable : « Food coop » au Colisée

Erosion du nombre de familles sans que ce soit catastrophique

Information : projet coop La fourmilière St Etienne

Parole donnée aux producteurs :

- Anne Besson (veau, steaks et lait)
Cotise au réseau AMAP AURA
Transparence /Veau (abattage et découpe en labo. labellisé BIO trop éloignés augmenterait le prix donc pas label Bio alors que l'élevage est conforme au cahier des charges Bio).
- Thierry Gardon (volailles)
Des chefs étoilés ont sollicité sa qualité de produits. Associe la cotisation AURA à la philosophie bio (800€ certif. Bio)
- Adrien Mazet (œufs) RAS
- Edith Pallandre (pain) RAS
- Claude Roche (fromage, champignons, huile, farine)
Ne ressent pas le soutien de AURA pour aider les prod. proche du bio à franchir le cap, avant il y avait un ingénieur agronome pour accompagnement des producteurs et des bénévoles AMAP).

Problème actuel : voisin avec projet de 2 poulaillers sur bassin versant sur la retenue collinaire (risque contamination salmonelle et concentration nitrate) ... réunion EUREA + mairie... demande de déplacer le projet ... réunion publique le 13 juin 20H30 salle des fêtes de Salvizinet... pb il est dans les normes (plu, 30m,...) ; courrier Préfet pour voir si l'étude d'impacts a été faite dans les normes.... Zone de montagne : 50% de subv.

- Jean-Baptiste Tardy (miel, pain d'épices) remercie tout le monde ; printemps correct ; revient en sept. pour la 2eme vague.

Echanges sur la difficulté pour le consommateur d'y voir clair dans toutes les formes de vente directe...

Le rapport moral 2017 soumis au vote de l'assemblée est adopté à l'unanimité.

2. Hervé Bru, Trésorier, présente le rapport financier

Evolution du compte bancaire

	Entrées	Sorties	Solde
Solde 2016			1 149,81 €
Cotisations	624 €		1 773,81 €
frais bancaires		10 €	1 763,81 €
pot AG		5 €	1 758,81 €
pot AG		11,90 €	1 746,91 €
Adhésion	104 €		1 850,91 €
pizza AG		42 €	1 808,91 €
frais bancaires		10 €	1 798,91 €
Adhésion	19,50 €		1 818,41 €
Location école		100 €	1 718,41 €
Adhésion	6 €		1 724,41 €

Les comptes de l'année

	Recettes	Dépenses	
Solde 2016			1 149,81 €
cotisations	753,50 €		1 903,31 €
école		100 €	1 803,31 €
pots		58,90 €	1 744,41 €
frais bancaires		20 €	1 724,41 €
Solde 2017			1 724,41 €

Les recettes correspondent aux adhésions annuelles (56) et en cours d'année (4 dont une à demi-tarif à 6€).

Cette année nous n'avons pas réglé ni la cotisation à AMAP Auvergne-Rhône-Alpes (ils n'ont pas répondu à notre demande concernant notre paiement) ni la cotisation au Réseau Loire (qui n'a pas fait une demande de cotisation). Cela nous a permis de constituer un « bas de laine » de plus de 500€ ce qui nous permet d'avoir en caisse 1 724,41€.

Une partie de cette somme pourra être utilisée pour la réalisation des activités de notre semaine des AMAP en octobre 2018.

Baisse des subv de la Région au réseau AURA (réduction de personnel mais redynamisation 50 adh cette année

Changement de banque envisagé pour éviter les frais sur les associations.

Le rapport financier 2017 soumis au vote de l'assemblée est adopté à l'unanimité.

3. Fixation du montant de la cotisation

La cotisation annuelle de 13€, et de 6,5€ pour une souscription à partir entre juillet et décembre, soumise au vote de l'assemblée est adoptée à l'unanimité.

1€ Loire ; 8€ Région (/15 demandés...) (appel à cotisation des producteurs ?)

4. Délibération sur l'adresse de l'AMAP

L'adresse de domiciliation soumise au vote de l'assemblée, ~~4 allée Bellevue 42330 Chamboeuf~~, 22 route des lavandes 42330 ST Galmier, est adoptée à l'unanimité.

5. Renouvellement des membres du CA

Démission du CA : Bernard Abrial (mais reste référent). Remerciements.

Entrées au CA : les statuts prévoient au moins 11 membres, et on est 12 actuellement

6. Perspectives pour l'année 2018

- Semaine du développement durable : Participation à la soirée débat du Colisée 1er juin : interventions de Michel et Albert

- Adhésion et soutien au projet de la Maison des paysans, au treuil à Chamboeuf. 20€ + 30€ (initiative de la confédération paysanne, ADEAR, CAJ, Accueil paysans, Solidarité paysans, + asso. Les amis du treuil : achat ferme du treuil, sci) // lieu d'échanges citoyen par opposition au manque de dialogue entre la chambre d'agriculture et les consommateurs.

- Changement de lieu de distribution à compter du 29 08 2018 : préau de l'école élémentaire La Colombe avenue de la Coise à St Galmier. Remerciement à la municipalité pour son accueil à titre gracieux.

Remerciement à l'école St Joseph pour la location de son préau depuis plusieurs années.

- « Fête » de l'AMAP (du 1^{er} au 7/10) : mercredi 3 octobre ; projection au cinéma associatif de St Galmier Le Colisée : film documentaire suivi d'un échange avec la réalisatrice et d'une dégustation. *Autrement avec les légumes*. Anne Clossey. Plan de comm' avec réseau Loire (JM Chazot) pour valoriser le concept des AMAP.

- Constat érosion du nombre d'adhérents et besoin de communiquer (tendance générale) ; 199 contrats générant un flux de chiffre d'affaire de plus de 40 000€. → Actions de communication : flyer, blog, réseaux sociaux (appel à un référent, le réseau Loire devrait travailler sur ce volet aussi), presse locale, forum des associations de St Galmier en septembre.

7. Questions diverses

Parole donnée à :

- Jean-Marc CHAZOT représentant AMAP AURA :

Le bio est l'objectif ou est favorisé mais surtout l'AMAP doit respecter la charte de l'agriculture paysanne.

Le réseau régional est aujourd'hui beaucoup plus efficace qu'avant. Les AMAP de la Loire sont peu représentées. Aujourd'hui 50€ minimum de cotisation demandée par producteur/an puis différents niveaux : les producteurs devraient jouer le jeu par

rapport aux services rendus par l'AMAP et le réseau.

Voir le nouveau site AMAP-aura.org avec les supports à disposition (clic AMAP...).

Travail sur l'élevage paysan.

- Madame Svitlana PRESSENSE, conseillère municipale, représentant la Commune de St Galmier remercie l'assemblée pour ces échanges et encourage l'association à poursuivre son action malgré les difficultés à mobiliser l'engagement des gens.

L'assemblée générale est close à 20h10.

La réunion a été suivie d'un pot-dégustation des produits de nos paysans.

Pour le CA de l'AMAP de la Coise

Véronique Dérory

Secrétaire

07/06/2018

le président

